



## ♣ Règlement intérieur ♣

Le présent règlement intérieur complète les statuts de l'association All in Team Poker.

### 1. Admission

- ♣ Sont adhérents de l'association All in Team Poker, les personnes majeures, non interdites de maison de jeu, ayant rempli le formulaire d'adhésion et réglé la cotisation annuelle.
- ♣ En adhérent à l'association, le joueur s'engage à respecter ce présent règlement ainsi que l'ensemble des décisions prises par les membres du Bureau.

### 2. Cotisation

- ♣ Les cotisations sont fixées par le Bureau avant chaque début de saison et sont valables de septembre à juin.
- ♣ Montant cotisation adhésion complète: 50€ à donner au Trésorier à la session live suivant l'adhésion. (55 places)
- ♣ Montant cotisation adhésion extra (hors session du mercredi) : 30€ (10 places)
- ♣ Toute cotisation versée à la All in Team Poker est définitivement acquise.

### 3. Déroulement des sessions

- ♣ Conformément à la loi, les sessions organisées par le club au sein des locaux sont entièrement gratuites et sans enjeux financiers.
- ♣ Seuls les membres du bureau sont habilités à gérer la structure de jeu, et ont accès au local de rangement.
- ♣ Le joueur se doit de participer à l'installation du matériel (tables, jetons, tapis, chaises) ainsi qu'au rangement en fin de session.
- ♣ Les structures de jeu peuvent être soumises à des modifications en cours de session, sous décision des membres du bureau.

### 4. Inscription aux sessions

- ♣ Les sessions ont lieu aux dates fixées sur le calendrier distribué en début de saison.
- ♣ L'inscription aux sessions des Championnats Live est obligatoire.
- ♣ Dead line inscriptions :
  - Mercredi (session SnG): au plus tard le jour même 12h via l'événement Facebook, mail ou message.  
Dans le cas où l'adhérent se présente à une session qui n'a pas encore commencé, sans s'être inscrit dans le temps imparti, il se verra attribué une place une fois la session lancée. Au bout de 3 venues sans s'être inscrit dans les temps, le joueur ne pourra participer à la session.  
Dans le cas où l'adhérent se présente à une session qui a déjà commencé, sans s'être inscrit dans le temps il ne pourra participer à la session.
  - Dimanche (MTT Deepstack): au plus tard la veille à 12h via l'événement Facebook, mail ou message. Une fois le tournoi lancé un joueur non inscrit ne pourra participer à la session.
- ♣ En cas de retard (arrivée après 20h15 le mercredi, 10h15 le dimanche) et sans avoir prévenu le membre du Bureau référent, le stack du joueur sera retiré.
- ♣ Fin des arrivées tardives : le mercredi à 21h – le dimanche à 12h15 avec obligation de prévenir de son retard, Passé ce délai, le joueur ne pourra plus participer à la session.

## 5. Respect et civisme

- ♣ Chaque adhérent doit respecter ses adversaires, être fair-play et garder un comportement civique au sein du club et lorsqu'il le représente à l'extérieur et sur internet.
- ♣ L'adhérent doit veiller au respect du bon déroulement du jeu et solliciter l'un des membres du bureau en cas de litige.
- ♣ Le joueur doit veiller à laisser la salle, les sanitaires et les extérieurs propres.
- ♣ Le téléphone doit être utilisé discrètement à la table et est interdit lorsque le joueur est dans un coup.

## 6. Exclusion

Un membre peut être exclu de l'association pour non-respect des règles suivantes :

- ♣ Enjeu financier au sein des Championnats organisés par l'association
- ♣ Détérioration du matériel de l'association ou des locaux mis à disposition par la mairie
- ♣ Comportement non conforme avec la loi
- ♣ Propos ou comportement sous les couleurs du club non conforme avec l'éthique de l'association
- ♣ Non-respect des statuts et du règlement intérieur
- ♣ L'exclusion doit être prononcée par le conseil d'administration à une majorité de 50% lors d'une réunion extraordinaire. Il devra au préalable entendre les explications du membre concerné.

Ce règlement pourra être modifié en cours de saison par décision des membres du bureau. La nouvelle version sera diffusée sur le site internet et par mail.